

Tauves



Bulletin municipal 2013



... ce sont des espaces publics propres, entretenus, fleuris, qui voisinent avec des espaces privés agréables, que ce soit des jardins, des façades, des volets ouverts.



Ce sont aussi des réseaux aériens enfouis, une signalétique de qualité, des moments d'animation, de rencontre, des sourires.

Chaque année, nous essayons d'améliorer tel ou tel coin, comme l'illustrent les photos ci-contre. Nous avons encore des marges de progression, plein d'idées, et nous vous en reparlerons au fur et à mesure de leur application.



Merci à la quarantaine de participants au concours des maisons fleuries. Merci à toutes les associations...



La France traverse une crise profonde. Les Françaises et les Français sont appelés à se serrer la ceinture, tous ne le peuvent pas. Les collectivités aussi doivent faire des efforts. Beaucoup abandonnent leurs projets, mais cela n'ajoutera-t-il pas de la crise à la crise ? A Tauves, votre conseil municipal, que j'ai l'honneur de conduire et animer, a décidé de ne renoncer à aucun projet. En 2012 comme en 2013, nous poursuivons nos investissements ainsi que les animations. La viabilisation du lotissement achevée, ce sont de nouveaux terrains qui sont ouverts à la construction près de la gendarmerie. Le local de l'entreprise amélioré, c'est un artisan vitrailliste qui est installé dans la salle paroissiale. Le quartier du Peu désenclavé et aménagé, la voirie des villages entretenue, la mairie modernisée et rendue accessible aux PMR. Toutes ces réalisations visent à maintenir la vie et l'attractivité. Les animations sont nombreuses et ce sont autant d'occasions d'échanges et de rencontres. Anticipant l'annonce de la baisse de la dotation de l'Etat aux communes à compter de 2014, nous avons décidé de poursuivre les projets mais de les redimensionner afin qu'ils restent réalisables. C'est le cas de la salle de spectacle et de la maison médicale de santé. La commune et la commission d'aménagement foncier ont validé l'étude d'opportunité et fixé le périmètre de l'aménagement foncier. Cette procédure est donc définitivement lancée, visiblement attendue par le plus grand nombre. Nous nous en réjouissons. Le Conseil Général du Puy-de-Dôme vient d'affecter 1 000 000 d'euros à cette procédure. Il faudra les utiliser au mieux pour l'avenir de l'agriculture, des villages et de la commune.

Signe d'espoir et non des moindres, le recensement de la population, dont les résultats ne sont pas encore officiels, devrait indiquer pour la première fois depuis des décennies une stabilisation de la population. Ce n'est pas une victoire mais un réel encouragement à poursuivre la multitude de nos actions d'investissements, d'animation et d'accompagnement des porteurs de projets qui contribuent toutes au développement local de la commune de Tauves.

La commune de Tauves s'impose comme un village dynamique et vivant. Pour prolonger cette volonté de village vivant, le blason de la commune a servi de base à la conception d'un nouveau logo, reprenant les couleurs rouge et or, illustrant l'élan et le dynamisme de la commune de Tauves, lieu de vie, d'échange, de commerce, d'animation, de culture ; tout cela dans un cadre de vie naturel exceptionnel au cœur de Sancy Artense.

Christophe Serre
Maire et Conseiller Général



SOMMAIRE

- 2** Un cadre de vie agréable
- 4-6** Les décisions du conseil municipal en 2012
- 7** État civil - Recensement - Nouveaux actifs
- 8-9** Petits et grands travaux – bilan 2012
- 10-11** Petits et grands travaux – projets 2013
- 12** Aménagement foncier
- 13** École
- 14-15** Compte administratif 2012 et budget 2013
- 16** Les Petits Princes
- 17** Social
- 18-24** Vie associative et culturelle

Mairie de Tauves

☎ 04 73 21 11 30 - mairie.tauves@wanadoo.fr
www.tauves.fr

Horaires d'ouverture :

*Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 16 h
Fermé au public mardi après-midi et jeudi après-midi*

Directeur publication : Christophe Serre
Juin 2013 - 800 exemplaires



Conception : Excepto - 04 73 44 45 00
Impression : Pyramide

23/02/2012

OBJET de la DELIBERATION	VOTE	COMMENTAIRES
1) Remplacement chéneaux de la mairie	U	Hors marché. 5505.20 € HT
2) Bilan pour la réparation de la sirène et de l'horloge de la mairie	U	Dépense : 5815,85 € TTC Remboursement des assurances suite orage : 2056,42 €
3) Renouvellement du bail de la gendarmerie	U	Loyer annuel : 49 750 € pour 9 ans
4) Bâtiment de la gendarmerie, déclaration de sinistres	U	Dégâts des eaux suite au gel. 6930 € HT
5) Entreprise électrique : plateforme intérieure et extérieure, avenant au bail de location et mécénat culturel	U	Dépense : 37 680,25 € HT. Participation Entreprise Electrique : 5000 € + loyer augmenté de 150 € par mois + 500 € pour une exposition
6) Travaux et procédure de classement au camping les Aurandeix	U	7773.35 € HT à la piscine
7) P.A.B (Projet aménagement Le Peu)	8 pour, 7 contre	Création d'une voie destinée à améliorer l'accès au gîte Le Clos Auvergnat à partir de la rue du Puy - Schéma de principe
8) Rachat au SMAF (parcelle Le Peu pour échange)	U	Prix de cession : 4532.02 € (déjà versé : 2725.39 €, solde restant 1834.07 €)
9) Programme de voirie 2012	U	Demande de subvention exceptionnelle auprès de Louis Giscard D'Estaing au titre de sa réserve parlementaire
10) Loyers et charges des logements sociaux rue du Thuel	U	Décision de ne pas augmenter les loyers en 2012
11) Augmentation du temps de travail du poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles	U	28 h par semaine, dont ménage salles associatives
12) Augmentation du temps de travail du poste d'adjoint technique de 2 ^{ème} classe	U	21 h par semaine, dont ménage salles expositions
13) CNAS mise en place de la charte d'action sociale	U	Validation de la charte
14) Création d'un emploi aidé temporaire pour l'animation culturelle	U	Renouvellement contrat Jean-Jacques Fausot
15) Concours du Trésorier municipal	U	Attribution de l'indemnité de conseil + indemnité de confection des documents budgétaires
16) Extension du périmètre de Sancy Artense Communauté	U	Adhésion de Labesette le 01/01/2013
17) Prestation de services d'atelier chantier d'insertion Sancy Artense	U	Convention avec le CIAS Sancy Artense
18) Débat d'orientations budgétaires et étude financière		Etude confiée à un cabinet extérieur pour élaborer programme des 5 prochaines années

30/03/2012

1) Modernisation et accessibilité de la mairie : attribution lot 4 menuiseries extérieures	U	Suite nouvelle consultation : 40 440,48 € HT
2) Approbation des comptes administratifs 2011, des comptes de gestion et affectation des résultats : budget principal et annexes (commune, assainissement, lotissement les Côtes II, caisse des écoles)	U	166 157,20 excédent de fonctionnement 28 697,67 déficit d'investissement
3) Attribution de compensation de taxe professionnelle	U	80 694,70 € par Sancy Artense Communauté. Inchangée.
4) Renouvellement ligne de trésorerie	U	200 000 € pour une durée de 12 mois auprès du Crédit Agricole
5) Vote des budgets 2012 : commune, assainissement, lotissement les Côtes II, caisse des écoles	8 pour 7 abstentions	Equilibré : 920 047 € en fonctionnement 1 048 036 € en investissement
6) Taux des taxes 2012	U	Taux inchangés – Taxe habitation : 8.59% ; Foncier bâti : 15.95% - Foncier non bâti : 55.09%
7) Lotissement les côtes 2	U	Déclaration de sous-traitance
8) Création d'un emploi temporaire à durée déterminée	U	Renfort saisonnier agent technique - 7 mars
9) Modification n°3 du PLU	13 pour 2 abstentions	Extension zone UG. Assouplissement du règlement sur la pente des toits
10) Projet de maison de santé	U	Lancement d'une étude de faisabilité
11) ONF : destination des coupes 2012	U	Serrette et habitants de Tauves
12) SIEG : travaux d'éclairage public renforcement BT aux Fonts et route de Clermont	U	Part communale au financement des dépenses : 8550 € (45%)
13) Loyer de La Poste	U	5000 € pour l'année. Pas d'augmentation
14) Participation financière de la Commune à l'Association Les Petits Princes	U	Régularisation 2011 et acompte 2012

8/06/2012

1) Changement provisoire de la salle des mariages et du conseil	U	Relocalisée salle des expositions pendant les travaux mairie
2) Modernisation et accessibilité de la mairie	U	Avenant au lot chauffage : 720,34 € HT ; Déclaration de sous-traitance lot ascenseur ; Avenant au lot menuiseries extérieures : 700 € HT
3) Gendarmerie : remplacement des radiateurs et autres travaux	U	14314.07 € HT. Entreprise de Tauves
4) Réalisation d'un prêt bancaire - Investissement 2012	U	70000 € au taux de 4,75% sur 15 ans auprès du Crédit Agricole
5) Loyers et charges des logements sociaux Rue du 19/03 au 1/07/12	U	Pas d'augmentation des loyers en 2012

8/06/2012 (suite)

6) Affouage 2012	U	Etablissement de la liste des ayants-droits et des tarifs
7) Délégation au centre de gestion pour une procédure de passation d'une convention de participation pour la protection sociale	U	Décision de se joindre à la procédure
8) Urbanisme : loi du 20 mars 2012 relative à la majoration de 30% des droits à construire	U	Décision de ne pas appliquer la majoration sur l'ensemble du territoire de la commune
9) Remboursement AREAS CMA assurances	U	48,45 € (régularisation suite orage du 12/07/2011) + 6981,19 € (dégâts des eaux gendarmerie)
10) Demandes de particulier	U	Demande de dégrèvement redevance assainissement à titre exceptionnel
11) Projet d'achat d'un tracteur de déneigement	U	Demande de subvention au Conseil Général (30 %)
12) Subventions aux associations	U	1 ^{ère} dotation 2012 : 13 370 € pour 10 associations
13) Bail de La Poste : précisions suite à délibération du 30 mars	U	Les paiements des loyers ne se feront plus à terme échu mais à terme à échoir
14) Fixation des ratios d'avancement de grades	U	100% dans l'ensemble des filières
15) Modification du tableau des emplois communaux	U	Création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe avec suppression simultanée de l'emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe (avancement de carrière)

25/07/2012

1) Urbanisme : loi du 30 mars 2012 majoration des droits à construire		Retrait de la délibération du 8 juin suite à avis Sous-Préfecture Loi supprimée
2) Voirie 2012-2013	U	Lancement de la consultation et demande de FIC au conseil général
3) P.A.B abords du collège	8 pour, 7 contre	Validation du dossier avant-projet sommaire et lancement de la consultation
4) Dénomination des noms de rues	U	Convention de numérotation avec la Poste
5) Budget assainissement : décision modificative n°1	U	Afin de procéder au dégrèvement
6) Budget communal : décision modificative n°1	U	Virement de crédit suite à admissions en non valeur pour un montant de 2002.36 €
7) Remboursement d'assurance	U	Solde définitif des indemnités de sinistre à la gendarmerie suite dégât des eaux : 1243,24 €
8) Régie de la cantine scolaire : tarifs année 2012/2013	U	Augmentation de 2% des prix unitaires des repas 2,30 € si forfait
9) Remboursement des frais de déplacements (stage)	U	179,20 €
10) Atelier musical : renouvellement du contrat du professeur	U	Renouvellement du contrat de Jean-Yves Pillet
11) Demande de logement (appartement 3 ^{ème} étage collège)	U	Loyer mensuel : 281 €
12) Demande de logement (appartement 1 ^{er} étage de la halte garderie)	U	Loyer mensuel : 384 €
13) EPF-SMAF : nouvelle adhésion	U	Commune d'Ebreuil (Allier)
14) SIEG 63 : nouvelles adhésions	U	Communauté de communes du pays d'Ambert, et SIVOM Couze Pavin
15) Projet Culture et Territoire (nouvelle politique du Conseil Général)	U	Demande de subvention au conseil général pour les actions culturelles

28/09/2012

1) Lotissement les côtes 2 : changement de sous-traitant et modification de la masse de travaux	U	Montant de l'avenant : - 6587,15 €
2) Travaux de modernisation et accessibilité de la mairie	U	Avenant n°1 au lot carrelage faïence : 95,38 € HT Avenant n°1 au lot plomberie sanitaires : 232,06 € HT Avenant n°2 au lot chauffage : 720,34 € HT
3) Voirie 2012 : adjudication des travaux	U	RMCL pour un montant de 127 354 € HT
4) Assainissement : travaux dans le bourg secteur rue des nobles, réalisation des contrôles de réception des travaux	U	133 436,70 € HT pour la tranche ferme et 13 113,20 € HT pour la tranche conditionnelle 1 (subvention du Conseil Général pour ces travaux : 61 145 €) Réalisation des contrôles de réception : 4685 €
5) Projet de salle de spectacle intercommunale	U	Régularisation cadastrale de l'espace foirail
6) Projet de salle de spectacle intercommunale : Achat de terrain à l'Association Maison d'Accueil St-Joseph	U	Terrain estimé par le service des Domaines à 15 €/m ²
7) Salle de spectacle : avant-projet sommaire	U	Validation de l'avant-projet sommaire et clé participation 35,5 %
8) Transports scolaires	U	Convention de délégation de gestion avec le Conseil Général pour l'année 2012/2013
9) Travaux d'éclairage public : illuminations 2012/2013	U	Part communale : 520 €
10) Prolongation d'un emploi aidé temporaire pour l'animation culturelle	U	Prolongation du contrat de Jean-Jacques Faussoit

28/09/2012 (suite)

11) Modification du tableau des emplois communaux	U	Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe à temps non complet de 25,40 h. par semaine (110h/ mois) avec suppression simultanée d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe à temps non complet de 21 h. par semaine (91 h /mois)
12) Certification de la gestion durable des forêts de la commune	U	Adhésion
13) Cession du Centre de Secours de Tauves au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-De-Dôme	U	Cession pour 1 euro symbolique
14) Rectification de la délibération n°2012-49 du 8 juin 2012-Affouage 2012	U	Suite à erreur de calcul
15) Brochure Histoire d'Ecole - Mémoires d'écoles	U	Lancement d'une souscription : 150 exemplaires à 20 € l'unité

19/10/2012

1) FIC 2013-2014-2015 : programmation triennale Conseil Général	U	2013 : voirie communale (100 000 € HT) 2014 : aménagement garages municipaux (150 000 € HT) 2015 : Réhabilitation toiture du presbytère et annexe (120 000 € HT)
2) P.A.B Aménagements extérieurs jonction quartier Le Peu phase 2	8 pour 7 abstentions	Choix de l'entreprise RMCL ; Lot voirie : 47 222,60 € HT ; Lot maçonnerie : 30 239, 92 € HT
3) Modification du tableau des emplois communaux au 1 ^{er} janvier 2013 dans le cadre des avancements de grade	U	
4) Organisation de la viabilité hivernale 2012/2013	U	Système d'astreintes / 3 agents
5) Subventions aux associations	U	2 ^{ème} dotation 2012 : 6400 € pour 5 associations
6) Budget communal 2012 : décision modificative n°2	U	Virement de crédits suite nouvelles dépenses d'investissement
7) Schéma départemental des aires de covoiturages	U	Signature d'une Convention avec le Conseil Général afin de labelliser la place du foirail comme aire de covoiturage
8) Délibération approuvant la modification n°3 du PLU	U	Au vu des résultats de l'enquête publique, confirmation de la modification du PLU (CM du 30/03/2012)
9) Indemnisation de La Poste	U	Remboursement suite à la diffusion hors délais d'un document : 539,02 €

14/12/2012

1) Travaux de modernisation et d'accessibilité de la mairie	U	Avenant n° 1 au lot serrurerie : - 455 € HT ; Avenant n°1 au lot plâtrerie peinture : 338 HT ; Avenant n°2 au lot plâtrerie peinture : 1344 € HT ; Avenant n°1 au lot sols souples : 348,39 HT ; Avenant n°3 au lot chauffage : 820,89 HT
2) Terrains constructibles chemin de la gendarmerie : coût des travaux de viabilisation	10 pour 5 abstentions	35 954 € HT estimés
3) Zone d'habitation derrière gendarmerie : vente de 2 lots sur parcelle communale – division foncière et fixation du prix de vente au m ²	11 pour 4 abstentions	Prix de vente : 17 € le m ² tout compris
4) Financement de l'assainissement : instauration de la participation financière à l'assainissement collectif	U	Montant unique pour tout raccordement : 4000 €
5) Participation de la commune au raccordement EDF d'une maison à « Champlong » et convention avec l'Entreprise Electrique pour la traversée d'un terrain sectional	U	Montant de la participation: 3060 €
6) Budget communal 2012 – décision modificative n°3	U	Nouvelle répartition de certaines dépenses de fonctionnement et inscription de nouvelles recettes d'investissement
7) Budget assainissement : réalisation d'un prêt bancaire	U	100 000 € sur 12 ans au taux de 3.55% auprès du Crédit Agricole
8) Salles d'expositions : modalités financières relatives à l'accueil des expositions	U	Gratuité pour les associations du territoire de Sancy Artense ; 10% sur les ventes pour les artistes indépendants (somme reversée au CCAS)
9) Brochure Histoire d'Ecole – Mémoires d'Ecoles	U	Lancement d'une nouvelle souscription : 50 ex. à 30 € l'unité
10) Participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents de la commune	U	Participation fixée à 10 € mensuels par agent
11) Demande de location d'un local communal	U	Partie du Garage Gaydier : 20 € mensuels
12) Demande de location de l'appartement de la Poste	U	460 € mensuels
13) Marchés : nouvelle organisation au 1 ^{er} janvier 2013	U	Création de deux forfaits annuels (80 € pour les commerçants participant à tous les marchés et toutes les foires, et 25 € pour ceux qui ne participent qu'aux foires) et d'un tarif pour les commerçants présents occasionnellement (2 €) les 10 m linéaires
14) Recensement de la population	U	Création de 2 postes d'agent recenseur
15) Convention Commune / Artisanat / Office de Tourisme	U	Mise à disposition gratuite des locaux.
16) Point financier sur la convention Commune / Les Petits Princes	U	Versement solde de la part communale 2011 soit 3401 € + reversement de la participation CAF (9594,20 €) pour le relais assistantes maternelles + 15 000€ d'acompte 2013

Naissances

- **DJEBALI Kenza**, le 9 octobre à Clermont-Ferrand
- **GIRAUD Nola**, le 6 juin à Beaumont
- **LADEVIE Louna Sarah**, le 25 avril à Beaumont
- **LEDOLLEDEC Antoine**, le 9 janvier à Clermont-Ferrand
- **PEREZ Erwan Régis Christian**, le 14 août à Clermont-Fd
- **SAUVAT Nina**, le 9 mars à Beaumont

Mariages

- **BLEGENT Grégory Yves et DOZIER Manon Nathalie**, le 14 septembre
- **CABANAC Loïc et LEMONNIER Aurélie**, le 30 juin
- **LEGRAND Michel Ernest Edouard et MOREL Mariette Gabrielle Germaine**, le 28 juillet
- **YOUCEF KHODJA Ali et AIT ALI Rim**, le 27 octobre

Décès

DE LA COMMUNE

- **CASSON Antoine Marius**, 91 ans, Le Theil Soubre, le 8 décembre
- **CHASSARD Marthe Pierrette Emeline Veuve FEREROL**, 89 ans, Les Croûtes, le 3 mai
- **GOIGOUX Marie Aurélie Veuve CHANET**, 85 ans, Le Theil Soubre, le 29 septembre
- **GRAVIERE Marie Yvette Veuve GUILLAUME**, 92 ans, Route de Clermont, le 11 septembre

- **JUILLARD René Gustave**, 75 ans, Place du Champ de Foire, le 13 août
- **LANGLOIS Louise Lydie Veuve HOUDIN**, 79 ans, La Chaille, le 13 septembre
- **SAUVAT René Louis Antoine**, 71 ans, Route de la Tour, le 17 décembre
- **TOURNADRE Jeannine Henriette Veuve BOUCHEIX**, 76 ans, rue du 19 mars, le 2 décembre

ENREGISTRÉS A TAUVES

- **BRUGIERE Lucienne Pierrette Michelle Veuve CHASSAGNE**, 97 ans, Messeix, le 12 novembre
- **FAUGERAS Marie Paulette Veuve MAS**, 83 ans, Maison de retraite, le 24 août
- **GENDRAUD Renée Marie Antoinette Veuve BRANDELY**, 83 ans, Bourg-Lastic, le 19 novembre
- **MANARANCHE Henri Alfred**, 93 ans, Saint-Sauves, le 9 novembre
- **PORTEFAIX Josette Rose Pierrette Veuve PITRAT**, 82 ans, Maison de retraite, le 12 avril
- **VERNET Maria Antoinette Noël Veuve GOIGOUX**, 80 ans, St-Sauves, le 27 décembre
- **ROUSSEL Laurence Marie Joséphine Veuve GUILLAUME**, 86 ans, Avèze, le 8 mars
- **ROUX Jacques Marie**, 89 ans, St-Sauves, le 16 novembre

Le recensement général de la population

Il a eu lieu la dernière fois début 2008 et est désormais réalisé tous les 5 ans. Deux agents recenseurs recrutés en février-mars, supervisés par un agent de l'INSEE, sont passés au domicile de chaque foyer. Il y aurait 8 habitants de plus en 2013 qu'en 2008 ce qui serait une inversion de la courbe. L'INSEE recense directement les structures collectives (maison de retraite, gendarmerie). Le chiffre officiel sera connu dans le courant de l'année 2013. L'accueil de nouveaux foyers est une nécessité dans une commune comme Tauves pour enrayer le déclin démographique, limiter le vieillissement, maintenir actifs et services. Une bonne intégration des nouveaux habitants dans la population est donc un aspect très important. À suivre...

Nouveaux actifs

En bref

- Une diététicienne et une psychologue viennent ponctuellement au cabinet médical BRUEL – LEDOLLEDEC
- Les ambulances A.J.H. ont intégré les ambulances de Bourg-Lastic

- Le Groupe Casino a confié à des investisseurs privés la construction d'une surface commerciale de 250 m² à l'entrée du bourg de Tauves

- L'Adjudant Christophe GEORGIN dirige la Gendarmerie de Tauves
- Le Camping "Les Aurandeix" obtient la 4^{ème} étoile

- Nouveaux gîtes ruraux à Trémoulet, chambres d'hôtes route de Clermont

- Transmission pizzeria les perce neige Christian et Yvette Poupin passent le relais à Joseph et Nathalie Di-Rosas.



2012 aura marqué l'achèvement de la viabilisation du lotissement les Cotes II (voir bulletin de l'an passé), un accompagnement des activités économiques : travaux sur le bâtiment et le terrain loués à l'entreprise électrique, un accompagnement des services publics : travaux à la gendarmerie, et une opération majeure : la modernisation et l'accessibilité de la mairie et de son rez-de-chaussée accueillant l'artisanat rural et le bureau d'accueil de l'office de tourisme Sancy-Artense. L'investissement direct de la commune en 2012 s'établit à près de 450 000 euros. Un emprunt de 70 000 euros a été fait.



Voirie 2012

Seule une petite tranche de travaux a été réalisée en 2012, avec notamment le bouchage des trous après l'hiver, mais aussi une amélioration de l'entrée haute du cimetière, qui en avait bien besoin. La

tranche 2012 a fait l'objet d'un ordre de service signé en novembre, après vote de la subvention départementale et selon les règles du Conseil général (36 % de subvention).

Les agents communaux entretiennent voirie et fossés, par exemple sur le secteur la Roche-la Vaille après de violents orages.



Montant investissement 2012 : **38 047 €**

Réception de la viabilisation du lotissement les Cotes II

Les travaux se sont achevés après l'hiver 2012, la réception a eu lieu le 26 mai.

7 lots sont viabilisés, 3 sont vendus, 4 restent donc disponibles au tarif de 13 euros HT le m². Le Conseil municipal a fait le choix politique de fixer ce tarif en dessous du prix de revient à des fins d'attractivité démographique. Ceci signifie qu'à terme, après commercialisation de tous les lots, le budget principal de la commune viendra couvrir le déficit de ce budget annexe. Mais le pari est fait que les taxes acquittées par les nouveaux habitants viendront compenser cette participation communale, sans compter les bénéfices liés à l'accueil de nouveaux foyers.



Mairie : modernisation, accessibilité, isolation, accueil du public

Les travaux ont commencé dès janvier 2012, mais bien lentement en raison de l'hiver. C'est tout d'abord le rez-de-chaussée et la cage de l'élévateur qui ont fait l'objet de l'intervention des entreprises, nécessitant un déménagement provisoire de l'artisanat rural et du bureau d'accueil de l'office de tourisme. Cette première partie a été achevée pour les vacances de Toussaint 2012, permettant la réouverture de l'artisanat dans des locaux remarquables. Les baies sont en double vitrage, ont retrouvé leur implantation d'origine, plus proches de la façade extérieure, leur couleur grise a été imposée par l'architecte des bâtiments de France. Poncé et vitrifié, le parquet a retrouvé les éclats de sa jeunesse. Des sanitaires et un local de rangement améliorent l'ambiance générale, sous un éclairage adapté. L'entrée principale coté église est accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'Artisanat et le bureau d'accueil ne sont pas séparés. Plus qu'une cohabitation, c'est une complémentarité que nous appelons de nos vœux.

Les travaux de l'étage se sont fait par tranches successives afin de permettre le maintien des services administratifs de la mairie, et ce dans des conditions de travail un peu compliquées. Ils ont été achevés en mars 2013. L'étage est donc accessible soit par l'escalier d'honneur, soit par le nouveau hall et l'élévateur. Ce système avec des vérins est moins compliqué et moins coûteux qu'un véritable ascenseur. La salle du conseil municipal et des mariages, le secrétariat de mairie modernisé et rafraîchi côtoient désormais trois bureaux, celui du Maire, celui du syndicat d'aide-ménagère et celui dédié aux différentes permanences. Ces travaux largement subventionnés devraient assurer un service public municipal de qualité pour des décennies !

Coût des travaux : **348 780 € TTC**

- 2010 à 2012 : **283 795 € TTC**

- 2013 : **64 985 € TTC**

Montant des subventions Etat et Département : **210 216 € au total**

70 429 € encaissés en 2012

139 787 € à encaisser en 2013

Gendarmerie



Des travaux ont été réalisés dans deux appartements suite aux dégâts des eaux consécutifs au fort gel de février 2012, puis ce sont l'ensemble des radiateurs des appartements de nos gendarmes qui ont été remplacés par un électricien de la commune : pour environ **15 000 € TTC**

Eclairage centre bourg

Nouveaux lampadaires de la place de la mairie jusqu'aux salles d'exposition.

Montant : 11 691 € en 2012



L'Entreprise électrique

Une mezzanine intérieure métallique permet désormais d'augmenter la capacité de stockage de matériel et une plateforme extérieure permet d'améliorer la sécurité, la circulation, et l'intégration paysagère à proximité des maisons d'habitation du lotissement. Cet investissement sur un bâtiment communal loué à une entreprise vient renforcer et pérenniser sa présence et soutenir la dizaine d'emplois basés à Tauves. Montant plateforme intérieure : **13 419 € en 2012 / Espace extérieur 45 019 € début 2013**



Le garage Gaydier a été acheté pour **41 800 €**, il permettra d'accueillir le matériel et les agents communaux sur le foirail.



Etude maison de santé, sans financement de la commune, elle a été réalisée par un cabinet et payée par l'agence régionale de santé au 4^{ème} trimestre 2012.
Coût pour la commune : 0

Projet de salle de spectacle

Après sélection d'une équipe d'architecte via un concours d'architectes, phase d'avant projet sommaire, la commune apporte 35,5% de la part non subventionnées, soit 19 291 euros en 2012. Le contexte de finances publiques tendues amène à redimensionner ce projet qui reste ambitieux mais doit correspondre aux possibilités locales.

Petits travaux logements locatifs

à l'occasion de changement de locataires

Le camping a vu la rénovation du bloc sanitaire haut : peintures extérieures, le lazurage des huttes, et la réfection de leur terrasse. Excellente nouvelle en juillet 2012, le camping les Aurandeix obtient la 4^{ème} étoile, il est le seul sur ce versant du massif du Sancy !
Coût : 15 595 €



2013 voit la concrétisation d'importants travaux dès le 1^{er} semestre : fin des travaux à la mairie, opération d'aménagement de bourg quartier du Peu étendue à la rue du Prieuré, voirie dans les villages. Mais aussi : création d'accotements route d'Avèze, viabilisation de terrains à construire derrière la gendarmerie, éclairage route de Clermont. Pour le second semestre, les travaux d'assainissement seront réalisés rue des Nobles, route de la Tour et un bâtiment pourrait être acheté pour le projet de maison médicale pluridisciplinaire. Une nouvelle tranche de voirie sera lancée.

De 2008 à 2013 il n'y aura donc eu aucune pause dans l'enchaînement des travaux d'investissement selon le principe : « une commune qui n'investit pas est une commune qui n'avance pas ».

Voirie

Les villages concernés sont : **Serrette, Ribbes, Vivers, entre Escladine et Trémoulet, une partie de la Chaille.** Il s'agit de la tranche subventionnée par le Conseil général fin 2012, une nouvelle demande de subvention est prévue auprès du Conseil général pour une tranche 2013. Elle comportera les portions de voirie les plus dégradées. Ces deux tranches de travaux représentent un effort très conséquent pour la voirie desservant les villages. Rappelons que la commune compte 54 kilomètres de voirie goudronnée (hors routes départementales).



jamais voir le jour au-delà de la validité de la subvention départementale. L'opération comporte donc plusieurs chapitres : suppression de l'angle droit de la salle paroissiale par la création d'une nouvelle voie suite à échange d'un terrain, création d'un accès routier au clos auvergnat sur domaine public, création d'un chemin piétonnier vers le parking de l'école (où peuvent stationner des cars), mur de soutènement rue du Peu, réfection rue du Prieuré et canalisation des eaux pluviales, rénovation des pavés aux abords de l'église et de la mairie.

Cet espace a été complètement changé en 5 ans, rappelons-nous qu'il s'agissait d'une quasi-friche avec ruines et souches d'arbres... devenu aujourd'hui l'un des secteurs les plus paisibles du bourg de Taupes.

Route d'Avèze D987 création d'un accotement en enduit bicouche, après drainage des eaux de source et de ruissellement.

Aménagement de bourg le Peu

Bénéficiant de 30 % de subvention départementale cette opération devait être achevée d'ici fin mai 2013. La majorité municipale a décidé de « booster » cette opération afin de concrétiser des travaux jugés nécessaires et qui risquaient de ne



Eclairage route de Clermont

enfouissement d'une ligne EDF et renouvellement des lampadaires.

Accueil d'un artisan salle paroissiale

Clovis NEBOT, artisan vitrailliste, crée et rénove des vitraux. La commune l'accueille depuis le printemps dans le bâtiment de la salle paroissiale, propriété de la commune.

Mairie (achèvement des travaux)



Comme indiqué dans les pages précédentes, les travaux à l'étage ont été achevés en mars 2013. Le secrétariat de mairie est ouvert au public chaque matin du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et les mercredis, vendredis et samedis après-midi de 14h00 à 17h00.



Terrains Constructibles derrière la gendarmerie

Les travaux de viabilisation, extension des réseaux ont été réalisés pendant l'hiver afin de permettre le démarrage de la construction de maisons privées, 3 permis de construire sont en cours.

Foires et Marchés



Le conseil municipal a décidé de donner la priorité aux commerçants présents tout au long de l'année par le biais d'un forfait annuel donnant droit à un emplacement fixe réservé, soit forfait foires+marchés, soit forfait foires. Les autres présents uniquement à la belle saison acquittent un droit de place à chaque présence.

Deux salles associatives au second étage de l'ancien collège

D'anciens dortoirs qui n'avaient pas accueilli de pensionnaires depuis bien longtemps ont été transformés en salles associatives. Afin d'améliorer le confort, des travaux ont été faits pendant les vacances de février : revêtement de sol, peinture... et donnent un cadre très agréable pour activités scolaires et associatives, gym, yoga..., réunions.

Coût des travaux : 7 000 € TTC



Fleurissement

Le jury départemental de fleurissement avait incité la commune à mieux mettre en valeur les vitrines de l'artisanat par une végétation plus basse, celle existante jusque-là ayant tendance à écraser la vue. Cela est chose faite avec un nouvel aménagement réalisé ce printemps. Le nombre de places de stationnement est inchangé et la perception du bâtiment est nettement différente, le fleurissement aux fenêtres est changé, l'aménagement est sobre. Les arbustes ont été recyclés sur l'espace le Peu, pas de gaspillage !



Le 18 Octobre 2012, la Commission Communale d'Aménagement Foncier a pris connaissance de l'Etude d'Aménagement comportant un état initial et des propositions d'aménagement et de périmètre.

Au vu des différents enjeux et de la volonté des acteurs locaux, l'Etude d'Aménagement préconise la mise en place d'un Aménagement Foncier Agricole et Forestier (A.F.A.F.).

Après avoir délibéré, la Commission a proposé de procéder à une opération d'A.F.A.F. sur une partie de la Commune de TAUVES, en ajoutant des extensions sur les Communes de BAGNOLS, LA TOUR D'Auvergne et AVEZE.



Conformément à l'article R.121-21 du Code Rural et de la Pêche Maritime, cette proposition a été soumise à une enquête publique en Mairie de TAUVES du 11 Décembre 2012 au 11 Janvier 2013.

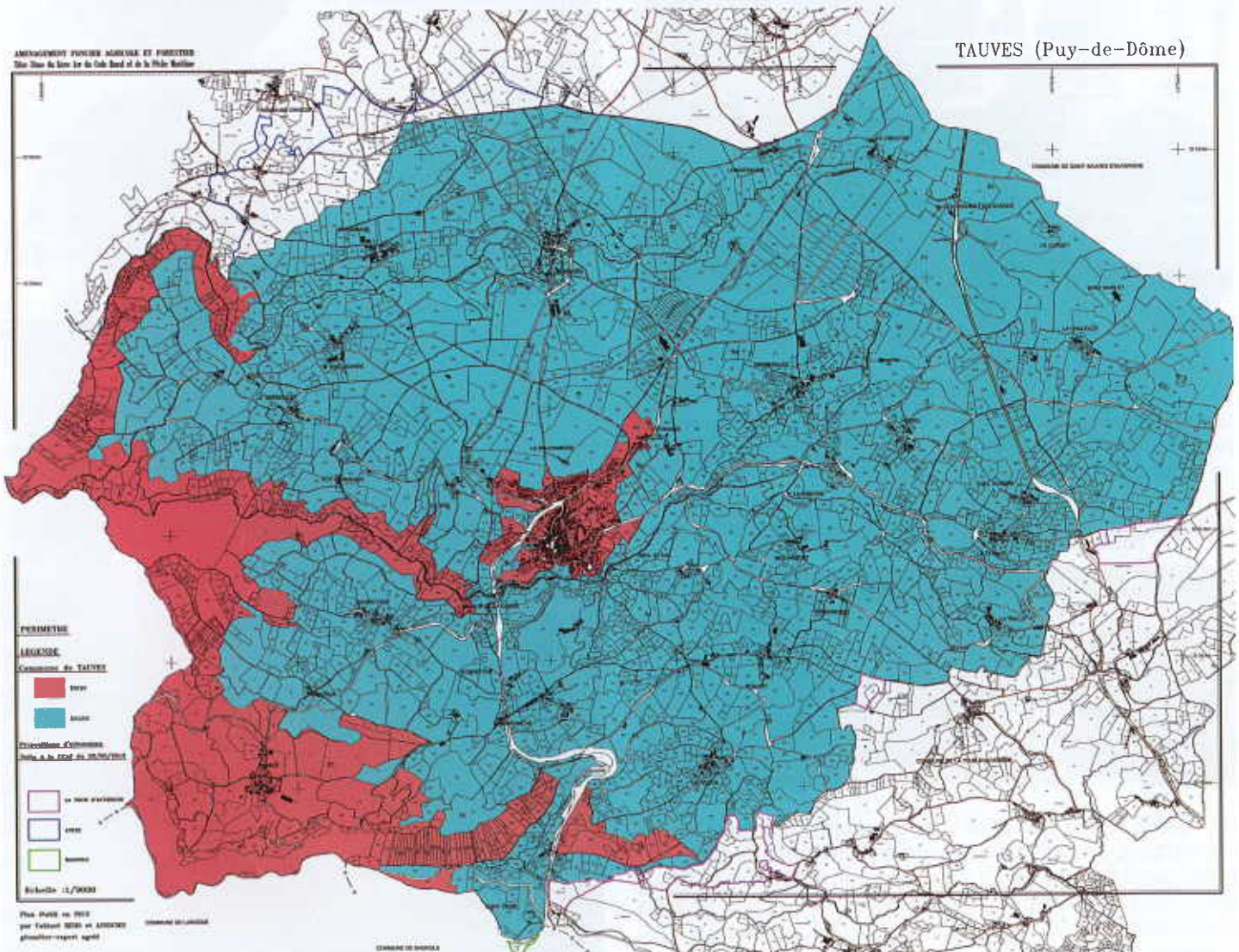
Tous les propriétaires de parcelles comprises dans le périmètre proposé ont été avisés individuellement par courrier. Monsieur LAFAURIE Daniel, le Commissaire Enquêteur, a émis un avis favorable à l'engagement d'une procédure d'A.F.A.F.

Le 28 Février 2013, la Commission Communale d'Aménagement Foncier a validé définitivement la mise en place d'un A.F.A.F. et son

périmètre. Le conseil municipal a validé à l'unanimité, le périmètre et le lancement de la procédure. Celle-ci sera mise en œuvre par le Conseil Général et devrait débuter en Septembre 2013.

Le 27 mai, le Conseil général a ordonné le lancement de l'aménagement foncier de Tauves, pour plus de 2800 hectares concernés. 1 000 000 d'euros seront consacrés à cette procédure par le Conseil général. Il faudra en faire bon usage.

Le plan du périmètre d'A.F.A.F. (ci-dessous) est consultable en Mairie.



L'école primaire et maternelle accueille entre 60 et 70 enfants et compte trois classes. Les trois institutrices dont la directrice Anne Blanchard relèvent de l'Education Nationale. La commune assure la cantine, la garderie périscolaire, les aides en classe (ATSEM), le chauffage, les fournitures, le fonctionnement de l'école, photocopies, téléphone, internet, équipement informatique, les subventions diverses. Chaque année, la commune de Tauves consacre 150 000 euros à son école, ce qui représente une part significative du budget de fonctionnement. La commune est propriétaire des bâtiments et assure l'investissement : depuis 10 ans, les améliorations ont été significatives : préau, 4^{ème} classe, école numérique rurale, fenêtres, chaudière, tables, chaises, sanitaires, étanchéité du toit terrasse... Nous nous honorons de la gratuité de la garderie périscolaire et du tarif très bas de la cantine : seulement 2,30 euros / repas avec le forfait trimestriel. De même, des produits locaux et des produits frais sont achetés pour la cantine. 4 personnes sont rémunérées par la commune pour l'école : Bruno Grégoire - Catherine Plane - Isabelle Védrine - Chantal Winterstein.

Un service de transport scolaire est largement financé par le Conseil général, la participation des familles représentant environ 15 % du coût réel de ce service.

Le Mot des enseignantes

L'année scolaire 2012/2013 a commencé avec la même équipe d'enseignantes et un effectif d'élèves stable. Côté projet, chaque classe a commencé un cycle en expression corporelle avec la chorégraphe Christelle Thomas de la compagnie Regain autour de thématiques variées.

Les classes du primaire travaillent sur le thème de la faim dans le monde.

Les petits de la maternelle rencontreront un poète en classe dans le cadre de la semaine de la poésie.

Enfin, notre spectacle de fin d'année scolaire aura lieu le vendredi 28 juin où nous vous attendons nombreux !



Réforme des rythmes scolaires

Un décret de février 2013 ré-instaure la 9^{ème} demi-journée d'enseignement, le mercredi matin. Avec un temps d'enseignement hebdomadaire inchangé à 24H00, 45 minutes sont libérées par jour. Charge à la commune d'assurer l'encadrement des enfants qui resteront à l'école, sachant que leur présence n'est pas obligatoire. Afin de se donner le temps d'une réforme bénéfique aux enfants, avec une plus-value culturelle et sportive, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une dérogation pour n'appliquer cette réforme qu'en septembre 2014.

Masse salariale (4 personnes) :	90 000 euros
Fioul Gaz Electricité :	19 000 euros
Alimentation :	19 000 euros
Entretien, téléphone, photocopies :	7 500 euros
Fournitures administratives, scolaires :	12 000 euros
Musique, Subventions, Projets :	6 000 euros
Assurances :	2 500 euros

Association des Parents d'Elèves

Cette année encore de nombreuses manifestations ont pu voir le jour : bourse aux jouets et aux vêtements, pièces de théâtre, soirée Alsacienne, loto, barbecue pour clôturer l'année scolaire...

Le bénéfice de ces actions permet de financer les projets souhaités par le corps enseignant : sorties piscine, cinéma, intervenant sportif, sortie fin d'année... Mais cela permet aussi d'offrir des livres (avec l'amicale laïque) et le goûter à l'occasion de Noël.

Grâce à leur succès, d'autres actions sont renouvelées chaque année, comme l'aide aux devoirs, la coopérative scolaire... Nous vous rappelons que cela ne serait possible sans le soutien des bénévoles, des familles qui s'investissent auprès des membres de l'association. Un grand merci à toutes ces personnes ! Et merci à vous qui venez, nombreux, à toutes ces manifestations organisées...



Compte administratif 2012

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	776 744,60 €	937 887,98 € + 36 442,84 € (report 2011)
	Soit excédent : 197 586,22 €	
Investissements	526 815,42 € + 28 697,67 € (report 2011)	402 248,59 €
	Soit déficit : - 153 264,53 €	

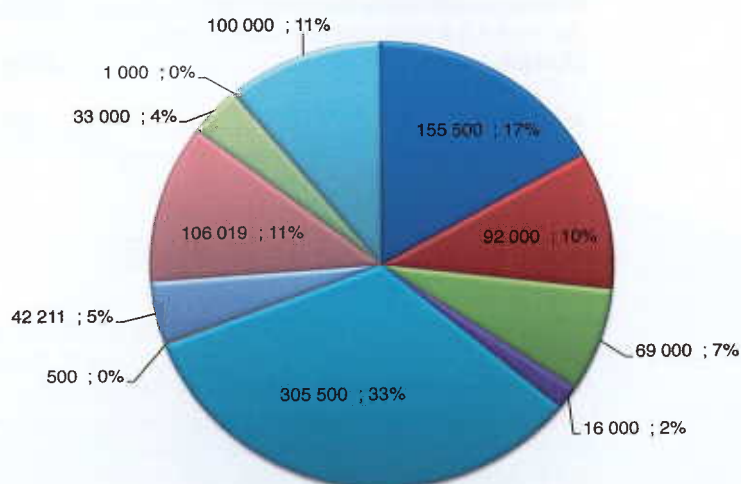
- Les recettes de fonctionnement restent largement supérieures aux dépenses de fonctionnement : la commune a une situation financière saine :

- En dépenses de fonctionnement, l'école représente près de 150 000 €/ an avec 4 emplois, le chauffage, la cantine, l'entretien, les fournitures, photocopies, projets scolaires...
- 3 agents techniques et un renfort saisonnier sont nécessaires pour

- l'entretien des bâtiments, espaces publics, voirie, élagage, déneigement,...
- Importance des charges fixes : chauffage, assurances,
- Loin derrière, viennent l'aide à la petite enfance, les subventions aux associations, l'animation (expositions / concerts / fêtes / feu d'artifice)
- L'endettement est maîtrisé,
- Les taux d'impôts locaux n'ont pas augmenté depuis le début du mandat.

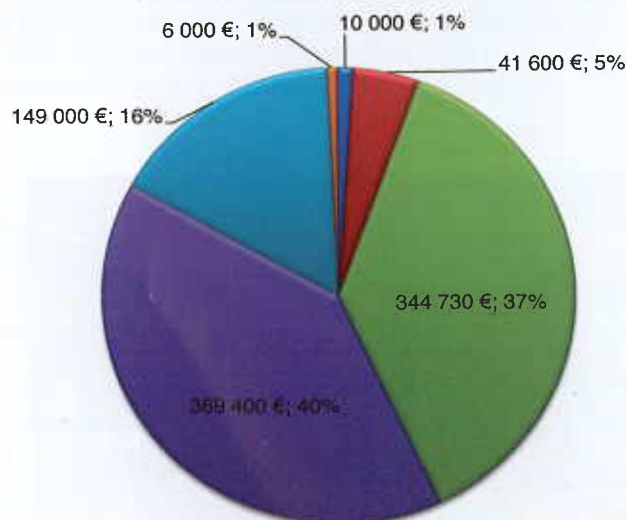
Budget 2013

Fonctionnement - Dépenses - 920 730 €



- Chauffage, eau, électricité, alimentation, fournitures adm. entretien 17 %
- Travaux entretien voirie, bâtiments, assurances 10 %
- Publication, fêtes et cérémonies, affranchissement, télécommunication 7 %
- Taxes Foncières 2 %
- Charges de personnel 33 %
- Reversements
- Dépenses imprévues (= réserve) 5 %
- Indemnités élus, CCAS, Sub aux associations, SDIS, et à l'assainissement 11 %
- Charges financières 4 %
- Annulations
- Virement à la section d'investissement 11 %

Fonctionnement - Recettes - 920 730 €

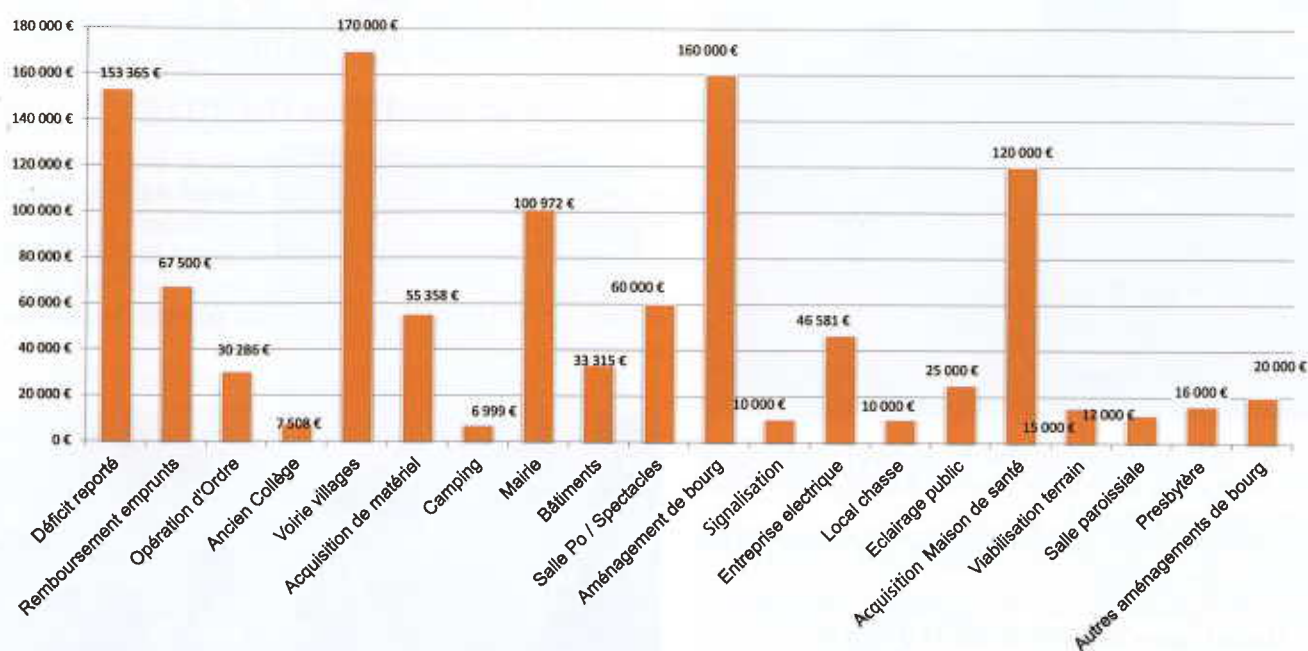


- Remboursement sur charges de personnel (contrat aidé assurance sur arrêts maladie) 1 %
- Ventes, charges refacturées, cantine, coupe bois 5 %
- Impôts locaux, reversements TP, droits mutation 37 %
- DGF Etat, sub CAF, compensations exonérations 40 %
- Locations, camping, gendarmerie, logements 16 %
- Produits exceptionnels 1 %

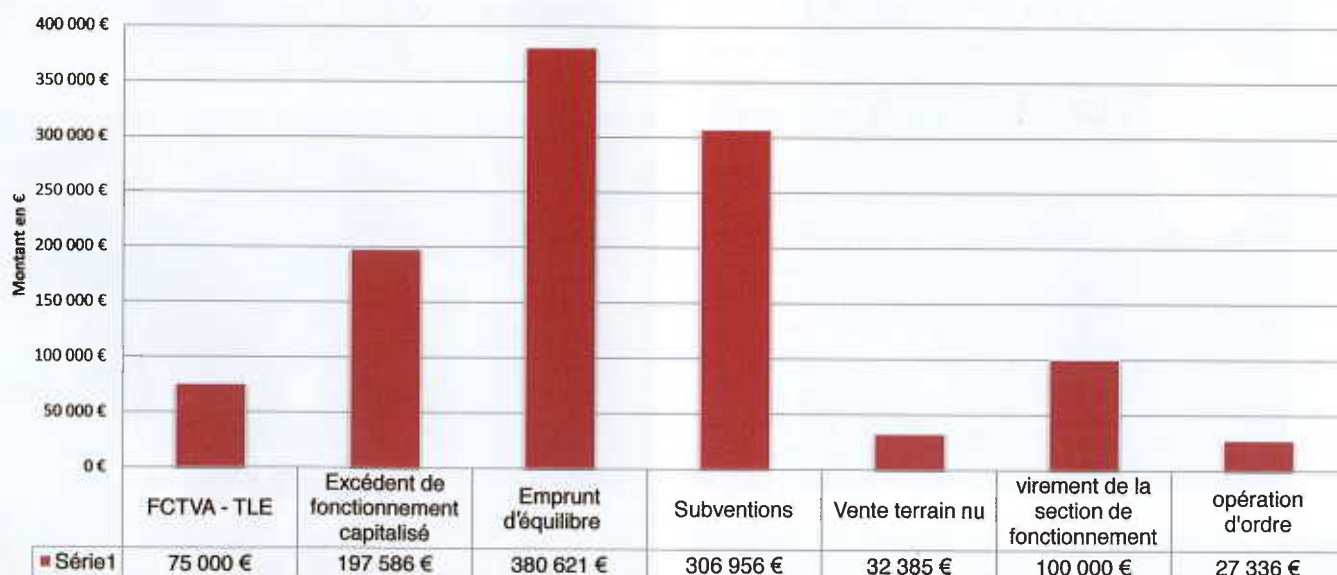
Commentaires

- Grande stabilité 2012-2013
- Effort de maîtrise, voire de diminution de certaines dépenses de fonctionnement non obligatoires (entretien courant, animations)
- Le fonctionnement garde des marges significatives : 100 000 € de virement prévisionnel à l'investissement, 42 211 € de dépenses imprévues (= réserves)

Investissement - Dépenses - 1 119 884 €



Investissement - Recettes : 1 119 884 €



Commentaires

- Importance des subventions (306 956 €) et de l'autofinancement (197 588 €)
- L'emprunt d'équilibre n'est qu'une somme prévisionnelle, seules les sommes réellement nécessaires sont réalisées (100 000 € prévus).
- Nombreux programmes sur bâtiments, voirie, aménagement de bourg. Nouvelle opération : acquisition bâtiment pour maison de santé, après étude (en cours)
- L'annuité de l'emprunt moins importante en 2012 qu'en 2007 ou 2001
- Le capital total dû équivalent en 2012 - 2007 - 2001



Le MULTI-ACCUEIL est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 18h30, pour les enfants de 3 mois à 4 ans (jusqu'à 6 ans pendant les vacances scolaires)

Fermetures annuelles : une semaine à Pâques, une à Noël, et les trois dernières du mois d'août.

Pour tous renseignements sur les modalités d'inscription, contactez **Marie-Laure CHAUVET** au 04 73 21 10 67



Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) propose des permanences physiques et téléphoniques les mardis et les jeudis de 13h à 17h pour soutenir les assistantes maternelles et les parents employeurs dans leurs démarches administratives.

Il propose également des ateliers d'éveil gratuits sur réservation de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle :

- Le lundi à Tauves (halte-garderie) en alternance avec Bagnols (ludothèque)
- Le mardi à Saint-Sauves (centre de loisirs)
- Le mercredi à Picherande (salle entre mairie et médiathèque) en alternance avec Saint-Donat (école)

Pour tous renseignements, contactez **Ghislaine GENDRAUD** ou **Lydie PAULET** au 04 73 21 10 67

Nouveautés en 2012

- La halte-garderie évolue en multi-accueil permettant aux enfants d'être accueillis de façon occasionnelle ou régulière.
- Arrivée du logiciel de gestion AGAI dans l'association.

Les manifestations de 2012

- Sortie de fin d'année RAM à la Chèvrerie de Murat-le-Quaire
- Sortie du Multi-Accueil en car au Festival Brindille à La Tour d'Auvergne
- Séance bébé lecteur dans le cadre du projet Bamin Bouquine, pôle lecture de St-Sauves D'Auvergne
- Séance d'éveil musical parents/enfants du Multi-Accueil avec la compagnie A Tout Vent



Projets pour 2013

- Mise en place de la gratuité des couches au sein du Multi-Accueil, et repas fournis d'ici 2014.
 - Continuité des projets :
 - Bamin Bouquine, autour du livre : séances bébé lecteur sur le territoire, et, en projet, en consultation PMI.
 - Eveil musical avec la compagnie A Tout Vent.
- Et beaucoup d'autres activités et manifestations : halloween, carnaval, journée à la ludothèque, visite de l'école de Tauves...

Ehpad de Tauves

La maison de retraite de Tauves est un EHPAD, établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, de 41 lits, représentant 24 emplois permanents.

Le conseil d'administration, sur proposition du directeur, a validé les importantes orientations suivantes :

- travaux d'amélioration des chambres, et notamment des salles d'eau

- sécurité avec deux agents la nuit, il n'y en avait qu'un auparavant

- trois agents en cuisine

- travail d'équipe infirmière

- aides soignantes - ASH (Agents de Services Hospitaliers)

Ces points ont nécessité des réorganisations importantes, notamment au niveau des plannings.

Le médecin référent accompagne les équipes dans leur travail et notamment en terme de politique d'admission.



CCAS et Restos du Cœur

Le centre communal d'action social mène des actions en direction des aînés avec le repas des anciens et en direction des personnes ayant besoin d'un coup de pouce particulier. L'association d'entraide et d'animation permet de prolonger l'action du CCAS, ainsi que le partenariat avec les Restos du Cœur.

Le repas des anciens a réuni 110 convives début décembre 2012 et a permis de fêter et honorer les noces de diamant (60 ans de



mariage) de Jeanne Goigoux épouse de Raymond Guittard, ainsi que les noces d'or (50 ans de mariage) de Lucie Massias épouse de Pierre Huguet, et de Lucette Boyer épouse de Jean Pierre Bernard.

Le repas des vœux au profit des Restos du Cœur en a réuni 145 avec un bénéfice de 1000 euros intégralement reversés au Restos du cœur de la Bourboule. 10 familles de Tauves sont bénéficiaires des Restos du Cœur ce qui est important. Pour soutenir les déplacements des bénévoles qui donnent de leur temps, le CCAS a acheté un véhicule d'occasion du SSIAD (700 euros) et prend à sa charge les carburants et les frais d'entretien du véhicule.

Syndicat Intercommunal d'Aide-Ménagère de la région de Tauves

Communes d'intervention du syndicat d'aide-ménagère

Le Syndicat d'Aide-Ménagère intervient au domicile de 85 bénéficiaires sur les communes d'Avèze, Bagnols, Larodde, Saint-Sauves, Singles et Tauves.

L'aide-ménagère

Le rôle de l'aide-ménagère est d'apporter, à la personne âgée ou invalide, en plus d'une présence régulière, une aide matérielle pour les courses, la préparation des repas, l'entretien du linge, le ménage courant, l'apport du combustible (...)

Formation du personnel

Différentes formations sont proposées aux agents tout au long de leur carrière afin de parfaire leurs connaissances et les aider à faire face à certaines situations.

Prise en charge de l'aide-ménagère

Les caisses de retraite peuvent accorder, sous certaines conditions, une prise en charge de l'aide-ménagère à leurs ressortissants.

En cas de refus, le Conseil Général peut éventuellement attribuer l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aux personnes plus dépendantes afin de permettre leur maintien à domicile (sous conditions de ressources).

Les mutuelles peuvent également prendre en charge une partie ou la totalité des frais d'aide-ménagère suite à une hospitalisation en fonction du contrat souscrit.

Une prise en charge peut parfois être accordée par la CAF, la MSA, la CRAM, les mutuelles, etc...

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre à la **Mairie de Tauves du mardi au vendredi inclus de 14h à 17h au 04.73.21.11.30.**



AGAT (association de Gym Avèze/Tauves)

Comme chaque année, l'AGAT, association de gym Avèze/Tauves, organise des cours de gymnastique d'entretien qui se déroulent les lundis, à partir de 20h, au collège de Tauves, et les jeudis à Avèze, à la salle de l'ancienne école, à la même heure. Ces cours sont destinés aux personnes de tous âges qui désirent s'entretenir physiquement et cela dans une ambiance conviviale et sympathique.

Pour de plus amples renseignements, contacter :

- Sandrine Grégoire : 04 73 21 17 62 ou 06 81 24 56 40
- Michel Thiry : 04 73 22 20 81 ou 06 88 23 02 92

A noter que l'association AGAT animera une demi-journée de découverte gymnique destinée aux scolaires de moins de 6 ans dans le cadre de l'opération Printemps des Bambins organisée, du 13 au 18 mai, par Sancy Artense Communauté. Cette demi-journée sera assurée par Michel Thiry.

Artisanat Rural

2012 restera une année très particulière dans la mémoire de tous ceux et toutes celles qui ont participé aux 3 déménagements, devenus experts dans l'art de démonter et remonter les étagères, d'emballer et débiller des centaines d'objets. Encore un grand merci à tous !

Le retour dans le local mis aux normes et rénové a été vécu avec un grand plaisir ; les exposants bénéficiant désormais d'un espace qui met leurs productions en valeur.

La délocalisation temporaire a confirmé qu'un emplacement au centre du bourg est primordial pour ce genre d'exposition vente.

En 2013 nous poursuivrons nos activités :

Ateliers découverte pour les enfants les mercredis après-midi durant toutes les vacances scolaires

Démonstrations d'artisans en juillet et août, les jeudis après-midi Et nous avons programmé 2 manifestations-phare :

- Un marché artisanal le dimanche 21 juillet
- Le 4^e salon des métiers d'art le dimanche 27 octobre

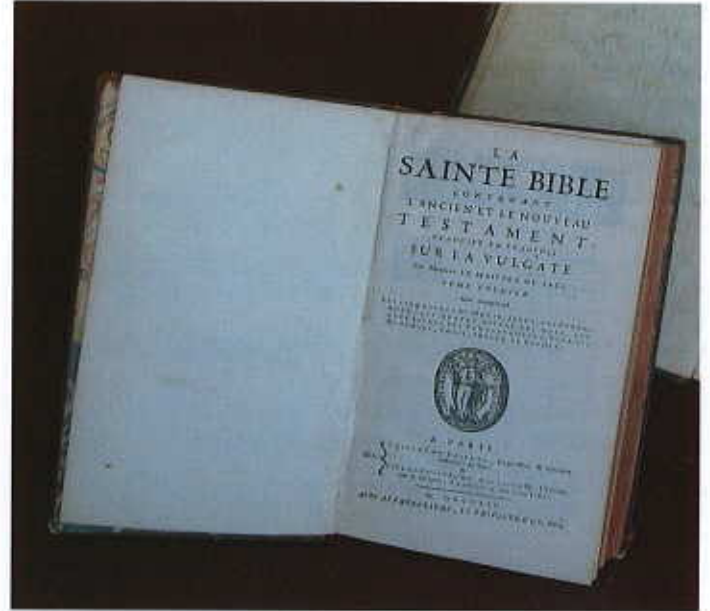
Le local est ouvert au public tous les jeudis matin et les dimanches toute la journée en dehors des vacances scolaires. Durant les congés scolaires et le week-end de l'ascension au 15 septembre il est ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10H à 12H et de 15H à 18H.

N'hésitez pas à franchir la porte. Il y a toujours des nouveautés à découvrir pour le plaisir des yeux et pour en parler autour de vous,



les Tauvois étant les meilleurs ambassadeurs de l'artisanat rural qui est une spécificité de la commune.

Association Bible et Culture en Sancy Artense



L'association Bible et Culture a été créée en 2011 pour organiser une exposition qui met en lumière l'influence de la Bible sur la créativité des artistes, qu'elle soit picturale, musicale, littéraire ou spirituelle. Cette exposition ouvrira ses portes à Tauves dans la Salle des Expositions le 19 juin et durera jusqu'au 14 juillet 2013. Elle aura pour titre : La Bible, patrimoine de l'humanité.

Les ré-éditions des livres de L. Faure sur l'église et sur le canton de Tauves, ainsi que la brochure Histoires d'Ecoles, Mémoires d'Ecole sont en vente aux salles d'exposition.

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes remercie la population de sa participation aux nombreuses animations.

Outre la fête patronale de la Saint-Croix, videgrenier, concours de pétanque, festival des produits du terroir, marché de Noël et passage du père Noël.

Centre Loisirs et Culture



Depuis son origine, le CLC a mené différentes activités qui sont bien connues des tauvois, mais méritent tout de même un rappel :

- **Dessin-peinture** : les mardis de 20h à 22h et les jeudis de 14h30 à 17h30.
- **Patchwork** : les lundis de 14h à 16h.
- **Scrabble** : les mardis de 14h à 16h30.
- **Yoga** : les mercredis de 10h à 11h30.
- **Chant** : les mercredis matins.

- **Anglais** : les lundis de 20h à 22h.
- **Atelier photo** : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.
- **Sorties-visites** : en mars 2012, une quinzaine d'adhérents ont effectué la visite du musée d'Orsay nouvellement aménagé. En avril 2013, sera organisée une sortie au centre Pompidou.
- **Atelier patrimoine** : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois à 14h. Un groupe de personnes s'attache à recueillir le passé de Tauves
- **Atelier cuisine** : un mercredi après-midi sur deux.

L'atelier dessin-peinture envisage une nouvelle exposition/vente fin octobre 2013, au profit d'une institution oeuvrant pour donner la possibilité à des enfants de partir en vacances.

L'atelier photo expose régulièrement, y compris en 2012, et a secondé activement François Andes dans son travail d'artiste en résidence pour Sancy Artense à la maison Garenne (voir photo).

Après le succès de l'exposition en 2011 sur les écoles (privée et publique) à Tauves, le groupe patrimoine a repris cette exposition en septembre 2012, proposant une souscription pour l'édition d'une brochure reprenant l'essentiel de son contenu. L'opération a été menée par la municipalité et a connu un grand succès.

Par ailleurs, le CLC proposera une nouvelle fois aux enfants des stages de poterie (vacances de printemps) et de danse contemporaine (grandes vacances).

Comité F.N.A.C.A Tauves St-Sauves - Avèze - Singles

L'Année du Cinquantenaire

2012 : Année emblématique pour les anciens de l'AFN qui ont voulu sceller, en ce cinquantième anniversaire de la guerre d'Algérie, leur devoir de mémoire par des réalisations durables qui leur survivront dans chacune des communes de leur secteur.

A Tauves, à l'occasion de la commémoration du 19 mars, a été inaugurée une stèle avec plaque, spécifique aux événements en Afrique du Nord.

En plus des activités traditionnelles de notre comité : cérémonies devant le monument aux morts, banquet, voyage d'un jour, méchoui, voyage de 4 jours, repas dansant, concours de belote, nous avons ajouté l'organisation d'une exposition sur la guerre d'Algérie qui a connu une belle réussite puisqu'elle a attiré près de 600 visiteurs. Nous avons profité de la Salle des Expositions aménagée dans l'ancien collège public par la municipalité et du concours fort apprécié de Jean-Jacques FAUSSOT. Aux panneaux empruntés à la FNACA départementale du Puy-de-Dôme, nous avons adjoint des documents et des photos fournis par certains

membres du comité, concernant leur séjour en AFN. Malgré leur qualité assez médiocre, ils ont permis aux visiteurs de découvrir les conditions précaires et semées d'embûches de notre vie de soldat appelé en AFN. De très nombreux camarades ont assisté à l'inauguration en présence de Christophe SERRE, maire et conseiller général, d'autres élus de la commune et de la région, de René GRAVIÈRE, président départemental de la FNACA, accompagné de René BOUYON et de Jean-Claude ATTIA, vice-présidents.

Pour 2013, lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 12 octobre 2012, le comité a décidé de reconduire les mêmes activités, à commencer par la commémoration du 19 mars qui revêtira cette année un caractère officiel, cette date étant enfin reconnue par la loi du 6 décembre 2012 comme « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Le Président : JP BERNARD

Groupe Folklorique La Bourrée de Tauves



Une année vient encore de s'écouler et a été, comme les années précédentes, bien remplie.

Le groupe a effectué de nombreuses prestations qui nous ont apporté le plaisir de communiquer avec des personnes de beaucoup de régions françaises et étrangères, de faire connaître notre folklore et nos traditions. Nous avons aussi animé des manifestations communales et nous remercions la Municipalité de son soutien ainsi que tous les commerçants et les personnes qui ont œuvré au succès du festival des 20 ans du groupe.

Pour cette nouvelle année, le groupe est prêt à assurer les animations locales, et à participer physiquement et financièrement aux manifestations caritatives chaque fois qu'on lui en fera la demande.

L'Amicale Laïque

Regroupant 70 membres environ, l'association a retrouvé un fort dynamisme.

Au cours de l'année 2012, des activités ont été proposées. La formation au défibrillateur a été offerte aux habitants de la commune, avec la coopération de la municipalité et des sapeurs-pompiers. Le Loto, quant à lui, a été un succès et nous a permis de participer financièrement aux projets scolaires.

Toute l'équipe serait très heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

Maison Saint-Joseph



En 2013, à la maison ST JOSEPH, ça bouge. En effet, la maison de vacances se diversifie en proposant des activités adaptées à notre région - la pêche et la nature - encadrées par un guide professionnel (récemment embauché). Des stages de pêche pour ados ont été réalisés durant l'été 2012 ; les jeunes se sont initiés à des techniques de pêche nouvelles : en bateau sur le barrage de Bort-les-Orgues ou en rivière sur la Burande, la Mortagne et la Dordogne.



Au travers de ces stages et activités, la maison ST JOSEPH souhaite transmettre un message fort qui est le respect de notre environnement : observer des animaux sauvages sans les déranger est tout à fait possible ! Les poissons pêchés sont respectés et tous relâchés ! Les milieux sont laissés propres, pour que l'on puisse « Toujours avoir l'impression d'être les premiers humains à passer par là ». « Notre richesse est devant nos portes, préservons là ».

Pour tous renseignements : www.village.vacances.auvergne.com
04 73 21 12 49

Médiathèque Sancy Artense

En 2013, la médiathèque Sancy-Artense se met aux couleurs de l'image fixe et animée... Portée par la présence de Jean-Antoine Raveyre, artiste photographe en résidence sur notre territoire, cette thématique sera l'occasion d'explorer et de décrypter



l'image sous plusieurs de ses formes : photographie, cinéma, illustrations... Tout au long de l'année, plusieurs animations et cycles thématiques seront proposés : focus documentaires, projections, expositions...

Le premier trimestre a été consacré à la musique au cinéma avec des sélections documentaires, coups de cœur... La médiathèque proposait également de découvrir la photographie contemporaine autour de 2 portraits de photographes : Robert Doisneau et Georges Rousse avec une projection de 2 courts métrages suivie d'une rencontre avec l'artiste en résidence le 29 mars.

Dans le cadre de la saison culturelle Artenscène, en partenariat avec le groupe local de Ligue de Protection des oiseaux, une exposition sur les migrations d'oiseaux et leurs dangers (un des thèmes du spectacle « Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler » par les Ateliers du Capricorne) était en place du 13 au 29 mars.

En mai, c'est le chanvre qui est à l'honneur dans les locaux de la médiathèque : son histoire, sa culture, ses transformations et son avenir avec une exposition prêtée par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine.

Le 28 mai 2013, dans le cadre du Festival « Brindilles », les enfants à partir de 2 ans pourront assister au spectacle « Plume » (musique/chant) présenté par la Compagnie Mélémélodie et financé par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Deux séances sont programmées à 15h et à 17h à la salle des fêtes de Tauves.

L'été sera consacré à l'illustration et aux adaptations littéraires au cinéma, notamment celles de BD, grâce à une exposition sur la Bande Dessinée prêtée par le Conseil général du Puy-de-Dôme, qui sera mise en place du 11 juillet au 21 août 2013.

Nous finirons l'année par la mise en valeur du film documentaire en participant à la manifestation nationale « le Mois du film documentaire » en novembre.

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h, Mercredi de 14h à 16h, Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h, Samedi de 10h à 12h

Association « Euvernhà : patué é tradisieu de cha nezautrei » Entente Sportive St-Sauves -Tauves

LAU FI EN DAZANO SEN SIENCANTÀ

Entre flouri é grana, là seijà èrà ti.
 La dalha niéva, boutada a l'erbà,
 Dara lau stau é lau z-ori, fazion lau cüradi.
 Si le ten n'èrà, lau sejeiri ozavon le barguérou,
 Le ten de s'adoubâ é de bian fiavâ,
 Davan daroucha sau là granjà, le pradou.
 Pe le talhan de là dalhà, élhajada, la calha s'enroufavon,
 En peita dien là pau, le dareir ran de l'entalhà,
 Pe nâ scondre en-autà coadà, dien le prà de là fon.
 E jou d'aneù sabon pa !...pensaz-vous !
 Qu'aion ma lhura mo pe tout faire.
 Ma sabion ...i, que daprè le mauvaz, l' i à le boun.
 Entre flouri é grana, seijà é feneira,
 Coumendà pe le ten de toujou, pe chaba,
 Que mesteî fazià ovi la letania :
 « Voai pu vi !
 Cou ei puri !
 Cou ei tro se !
 Iorà re ! »

LES FENAISSONS EN DIX NEUF CENT CINQUANTE

*Entre fleurs et graines, la fauche était là.
 Les faux neuves, mises à l'herbe,
 A côté des maisons et des jardins, faisaient les pourtours.
 Si le temps en était, les faucheurs osaient l'enclos,
 Le temps de s'habituer et de bien affuter,
 Avant de tomber sous la grange, le petit pré.
 Par le coupant de la faux, effrayées, les cailles s'envolaient,
 En attendant dans la peur, le dernier rang de l'entaille,
 Pour aller cacher une autre couvée, dans le pré de la source.
 Aujourd'hui ils ne savent pas !... pensez-vous !
 Qu'ils n'avaient que leurs mains pour tout faire.
 Mais ils savaient ...eux, qu'après le mauvais, il y a le bon.
 Entre fleurs et graines, faux et fenières,
 Commandé par le temps depuis toujours, pour finir,
 Ce métier faisait entendre les litanies :
 « Je ne l'ai plus vu !
 C'est pourri !
 C'est trop sec !
 Il n'y aura rien ! »*

Prochaines réunions

- 13 juin 2013 à 20 h 30, salle polyvalente (1^{er} étage) à Tauves
- 30 mai 2013 à 20 h 30, salle de la mairie à Egliseneuve d'Entraigues

Les amis du rugby

L'année 2012 fut riche en événements : déplacement à Brive, demi-finale du Top 14 à Toulouse, plusieurs soirées « Ecran géant », des concours de belote, et des concours de pétanque dont un au profit des enfants malades du centre de Romagnat. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre et nous vous remercions sincèrement.
 L'ensemble du bureau.

L'équipe féminine est championne départementale de football à 7

L'objectif de la saison 2011-2012 était de faire aussi bien que les années précédentes en accrochant une place sur le podium. Troisième au terme des matches aller, n'enregistrant que deux défaites, c'est avec envie et motivation que les protégées de Julien Gagniol repartaient pour la deuxième partie de saison. Enchaînant les victoires, les féminines réduisaient l'écart et se retrouvaient à jouer la première place avec Maringues. Le match entre les deux équipes ne trouvant pas de vainqueur, l'Entente restait à un point du leader, promettant une fin de championnat palpitante. Les jeunes filles ne lâchaient rien et étaient récompensées en profitant du faux pas de leurs adversaires directes. Elles montent sur la plus haute marche du podium avec 13 victoires, 1 nul et 2 défaites et sont sacrées championnes. Cette première place récompense les efforts et progrès accomplis depuis 5 ans par ce groupe qui a su intégrer, chaque année, de nouvelles joueuses.



Les deux équipes séniors accèdent à la division supérieure

L'équipe 2, avec une bonne ambiance termine troisième de sa poule, derrière Vernines et Messeix. Le deuxième étant pénalisé par la descente de son équipe 2, c'est finalement l'équipe de l'E3ST, en tant que meilleur troisième, qui accède à la troisième division avec 9 victoires, 1 nul et 3 défaites.

L'équipe fanion elle aussi accède à la division supérieure. Grâce à une victoire importante lors de ses derniers matches aux Aurandeix, 1-0 face au premier Clermont Entente, équipe pourtant intouchable depuis le début du championnat et profitant du faux pas de Besse contre Herment lors de l'ultime journée, les joueurs de l'entente accrochent la deuxième place de la poule avec 8 victoires, 5 nuls et 5 défaites. Le premier ne repartant pas la saison prochaine, l'équipe de l'E3ST monte en 1^{ère} division.

Félicitations aux joueurs de nos deux équipes séniors et à leur entraîneur Fabrice Gay pour cette belle saison.

Merci de votre soutien et de vos encouragements.

Société de pêche de Tauves

(Association créée en 1951, statuts n°4312 J.O. du 03 mars 1955)

Une association tres inquiète... car menacée de non existence par oubli technique ou par volonté ! Nous qui avons toujours œuvré, comme nos anciens, pour fédérer, serions-nous trahis par le progrès ? Soyons clairs : la décision fédérale qui permet de prendre une carte de pêche par INTERNET est un progrès et une avancée technologique, mais pas pour nous !

En effet, nous n'existons pas sur le net... ni vus ni connus !

Nous faisons pourtant partie de l'Inter-Société créée, en 1993, par nos glorieux anciens sur les bons conseils de la fédération, l'A.A.P.P.M.A. LA TOUR D'Auvergne en tant que SECTION DE TAUVES et nous ne manquons à aucun de nos devoirs d'Association Agréée Pour la Protection du Milieu Aquatique.

Mais si vous allez sur INTERNET prendre votre carte de pêche, dans la case à remplir impérativement : « A.A.P.P.M.A. de votre choix », nulle part vous ne trouverez indiqué : SECTION DE..., ce qui, reconnaissez-le, pose un sérieux problème !

Reste à espérer qu'il ne s'agit là que d'un oubli, et que nos chers élus de la Fédération du Puy-de-Dôme sauront, au plus vite, y remédier en créant cette fameuse case manquante : SECTION DE...

Le bureau se joint à moi pour remercier tous les sociétaires de leurs actions en faveur de LA GAULE TAUVOISE et les propriétaires riverains qui nous permettent de pratiquer notre loisir.

Le président : M. Quiniou

Association des donneurs de sang bénévoles de la commune de Tauves

Chaque année 500 000 malades ont besoin d'une transfusion sanguine. Votre geste fait la différence et permet de sauver des vies. L'Association remercie les 134 donneurs qui ont répondu présents en 2012.

Donner votre sang est absolument sans risque. Le matériel de prélèvement est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des conditions strictes d'hygiène et de confort par une personne spécialement qualifiée.

Après le don, une collation est offerte par l'Association.

Des collectes auront lieu à la salle polyvalente les jours suivants :

- Vendredi 9 AOÛT de 8h30 à 11h30
- Vendredi 15 NOVEMBRE de 8h30 à 11h30

Un élan du cœur : donnez votre sang, simplement humain

Centre de Secours

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'accueil chaleureux et convivial que vous nous réservez lors de notre passage pour les calendriers. Passage qui nous permet de vous rencontrer, d'échanger, de mieux vous connaître, voire de vous connaître tout simplement pour les nouveaux.

Vous remercier également pour cette merveilleuse journée que vous nous offrez lors de notre traditionnel méchoui du mois d'août : convivialité et bonne humeur sont de rigueur et permettent à chacun de se retrouver pour une soirée où toutes populations confondues, toutes générations confondues échantent et s'amuse. Merci.

2012 a été pour notre centre une année de changements et de préparation à l'évolution que doivent suivre les secours afin d'être toujours plus performants.

Le départ de notre Chef, qui après trente-cinq ans de volontariat, dont vingt ans en tant que chef de centre, a souhaité faire valoir ses droits à la retraite après un travail remarquable et un don de soi au service de la population considérable. Bravo et merci Daniel. Une nouvelle organisation pour préparer 2013 : mise en place d'astreinte, de prise de garde... toute une remise en question ; et le groupe tout entier a répondu présent, a joué la solidarité, a formé une équipe. Bravo à Tous.

Pour 2013, vous pouvez compter sur vingt-sept pompiers dont six jeunes femmes et deux médecins urgentistes, tous volontaires et formés au mieux afin de vous apporter les secours adaptés à chaque situation. Deux jeunes sapeurs-pompiers devraient nous rejoindre dans l'année.

2013 va être également l'année de la fin d'un symbole des pompiers. Grand moment de nostalgie, aussi bien pour nous que pour la population : **l'extinction définitive de notre sirène.**

Effectivement, dans le courant de l'année, un nouveau système d'alerte va se mettre en place appelant individuellement chaque pompier en fonction de ses grades et de ses formations, afin de vous apporter un secours toujours plus approprié.

Soyez certain que l'ensemble du corps reste motivé et confiant dans la réussite de ce nouveau challenge, et que l'adaptation à ce nouveau système ne sera l'affaire que de quelques jours.

Vous pouvez compter sur vos pompiers, attentifs à vos besoins, et prêts à vous porter secours en toutes circonstances.

Le chef de Centre : Gérard BOYER.

Subventions attribuées aux associations en 2012

Bible et Culture en Sancy Artense.....	500 €
Amicale Laique.....	Pas de demande
Entente sportive St-Sauves Tauves.....	1 300 €
Société de chasse.....	Pas de demande
Anciens combattants FNACA.....	Paiement de la stèle
Club du 3 ^{ème} Age.....	700 €
Animation Culturelle des Laquais.....	3 500 € + 1 000 €
Centre Loisirs et Culture.....	1 000 €
Groupement de défense des cultures.....	
Association d'entraide.....	
Comité des Fêtes.....	1 500 €
Artisanat Rural.....	Travaux et mobilier
Amicale des Sapeurs Pompiers.....	3 000 €
Conseil Local Parents Elèves.....	4 000 €
Foyer des jeunes.....	Pas de demande
Groupe Folklorique la bourrée de Tauves.....	300 €
Cyclo randonneurs Tauvois.....	600 €
Club de gym de Tauves.....	Pas de demande
Association anim'art.....	1 000 € + 800 €
Rugby Club du Sancy.....	90 €
Association donneurs de sang.....	Pas de demande
SOS Chats Haute Dordogne.....	150 €
La Tour Karaté Gym.....	30 €
Les amis du rugby.....	Pas de demande

Salle des expositions

2^{ème} année d'existence... et un succès qui ne se dément pas !

Petit rappel : en 2011, avec 8 expositions, nous avons accueilli 2 500 visiteurs. Cette dernière année, 2012, nous en avons accueilli plus de 4 000 au cours des 15 expositions qui se sont succédées.

- Exposition de printemps du Club de l'Amitié (6 - 10 avril) : 133 visiteurs.
- Annie Hovanessian, aquarelliste botanique (14 - 21 avril) : 184 visiteurs.
- Martine Perry, marqueterie (27 avril - 6 mai) : 162 visiteurs.
- Des Fromages et des Hommes, exposition réalisée par l'Association des Fromages d'Auvergne (11 - 20 mai) : 94 visiteurs.
- Quatre Talents Locaux - Marie-Laure Chauvet, Sabrina Da Cruz, Monique Goigoux, Martial Picard - peintures (25 mai - 3 juin) : 226 visiteurs.
- Association Loisirs et Partages de Larodde - peintures, travaux d'aiguilles (7 - 12 juin) : 89 visiteurs



- Atelier Patchwork du Centre Loisirs et Culture (15 - 18 juin) : 165 visiteurs.

- Illuminations, exposition d'art numérique avec Vincent Lévy, Fred Périé, Antoine Schmitt et Hugo Verlinde (22 juin - 8 juillet) : 359

visiteurs. A noter que cette exposition a été classée parmi les 100 expositions à voir de l'été par le magazine national Beaux-Arts.

- L'École de Murol, exposition organisée en partenariat avec le Musée et la Commune de Murol (14 juillet - 19 août) : 976 visiteurs.



- Atelier Photo du Centre Loisirs et Culture (23 - 26 août) : 120 visiteurs.

- Histoire d'école, Mémoires d'écoles, exposition réalisée par l'Atelier Patrimoine du Centre Loisirs et Culture (31 août - 16 septembre) : 426 visiteurs.

- Lemoineau - peintures, lithographies, linogravures, sculptures (21 - 30 septembre) : 227 visiteurs.

- Annet Veyssière, un pionnier auvergnat de la carte postale, né à Tauves en 1871 (5 - 14 octobre) : 285 visiteurs.



Inutile de dire que nous vous attendons nombreux et espérons que ce nouveau programme saura convaincre les plus exigeants.

- Association I.D et Echanges de Saint-Sauves - peintures (18 - 23 octobre). 72 visiteurs.
- La guerre d'Algérie, exposition organisée par le Comité FNACA Tauves - Saint-Sauves - Avèze - Singles (26 octobre - 11 novembre) : 517 visiteurs.

C'est dire si les choix qui ont été faits - programmation éclectique mais de qualité, larges plages d'ouverture, et création d'un poste d'agent d'accueil - ont été les bons.

En 2013, la Salle des Expositions a ouvert ses portes au public dès le **23 février** avec une exposition consacrée à l'aquarelliste Claude Borel. Viennent ensuite, successivement :

Du 15 au 31 mars : Un autre regard sur mon territoire, une exposition de jeunes photographes âgés de 11 à 16 ans proposée par Sancy Artense Communauté.

Du 5 au 9 avril : L'exposition de printemps du Club de l'Amitié.

Du 12 au 21 avril : Trois femmes, trois regards, une exposition de peintures et de dessins réalisés par trois femmes de la région : Sabrina da Cruz, Martine Rabeyroux et SIDO.N.

Du 26 avril au 12 mai : Une exposition qui réunira les œuvres de deux sculpteurs : Janpi.r Chevalier qui vit à Bort-les-Orgues et travaille essentiellement la pierre, et Michel Neuville qui, lui, vit à Ussel et préfère le bois, l'étain, le bronze...

Du 17 au 26 mai : Le Volcan aux abeilles, une exposition du photographe naturaliste Paul-André Coumes qui nous permettra de découvrir, à la fois le métier d'apiculteur qu'exerce son « modèle », Elisabeth Taillandier de Saint-Sauves, et l'univers complexe et si fascinant des abeilles. Ne dit-on pas : « Si les abeilles venaient à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre. »

Du 19 juin au 14 juillet : La Bible, patrimoine de l'humanité, une exposition proposée par l'association Bible et Culture en Sancy Artense et qui sera ponctuée, chaque semaine, par de nombreuses manifestations tant à la Salle des Expositions qu'ailleurs dans Tauves.

Du 19 juillet au 18 août : Un hommage au peintre Serge Vincent (1930-1990) qui vivait à Avèze et qui est l'auteur d'une œuvre multiforme et méditative.

Du 23 août au 1^{er} septembre : L'exposition annuelle de l'Atelier Photo du Centre Loisirs et Culture.

Du 6 au 22 septembre : Une exposition du peintre Yves Audigier qui est de La Bourboule et qui présentera ses derniers travaux.

Du 28 septembre au 13 octobre : Charles de Gaulle (1890-1970), une exposition conçue par La Fondation et l'Institut Charles de Gaulle qui, en une quinzaine de panneaux, retrace la vie de celui qui fut non seulement le libérateur de la France mais l'un de nos plus importants présidents de la République.

Et enfin, pour clore en beauté la saison, **du 25 octobre au 10 novembre**, une exposition-vente organisée par l'Atelier Peinture du Centre Loisirs et Culture au profit du Secours Populaire et de sa campagne : Les vacances, ce n'est pas du luxe.

Serge Vincent

1930 - 1990

PEINTURES, DESSINS, TAPISSERIES



19 juillet - 18 août 2013

TAUVES • *Salle des Expositions*

Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h

Fermé le 15 août

Informations : 04 73 21 74 09

